

PAR COURRIEL

Le 23 août 2021

[REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès à des renseignements détenus par le Bureau de la sécurité privée
Réponse – Acceptation
Dossier : 260.01-2021-22

[REDACTED]

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 10 août 2021 visant à obtenir les renseignements suivants :

le nombre d'employés au sein de Bureau de la Sécurité Privée ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$, la moyenne de salaire desdits employés, ainsi que le salaire le plus élevé et le moins élevé desdits employés. Veuillez séparer les données en fonction de si lesdits employés sont à l'institution ou au sein d'un organisme relevant de l'institution et, le cas échéant, de quel organisme relèvent-ils.

Après vérifications auprès de la Direction finance et administration, nous vous soumettons les renseignements demandés :

- Nombre d'employés au sein du Bureau de la sécurité privée ayant un salaire annuel supérieur à 100 000 \$: six (6) employés;
- Moyenne de salaire des employés ayant un salaire supérieur à 100 000 \$: 133 218 \$;
- Salaire le plus élevé au sein des employés ayant un salaire supérieur à 100 000 \$: 158 254 \$;
- Salaire le moins élevé au sein des employés ayant un salaire supérieur à 100 000 \$: 111 800 \$.

Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information conformément aux articles 51 et 101 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information et de la
protection des renseignements personnels,

(s) Isabelle F. LeBlanc
Isabelle F. LeBlanc, avocate
Secrétaire et directrice des affaires juridiques

p.j. (1) Avis de recours

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ